

CONSTITUTION DU DOSSIER DE MUTATION
SUR UN EMPLOI DE PROFESSEUR

Le dossier comporte :

- la déclaration de candidature imprimée depuis GALAXIE, **datée avec la signature du candidat,**
- une copie d'une pièce d'identité avec photographie,
- une enveloppe timbrée à l'adresse du candidat,
- une attestation délivrée par le Chef d'Etablissement permettant d'établir sa qualité de professeur des universités et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt de candidature ou une attestation délivrée par le Chef d'Etablissement justifiant de son accord et des avis favorables du conseil d'administration restant ainsi que le cas échéant, du Directeur de l'institut ou de l'école faisant partie de l'université si moins de 3 ans,
- un curriculum vitae donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles et réalisations en précisant ceux qui sont joints,
- un exemplaire d'au moins un des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans le curriculum vitae,
- une copie du rapport de soutenance du diplôme détenu.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

Au dos de l'enveloppe ou sur le dossier doivent figurer le nom et l'adresse du candidat ainsi que l'intitulé exact de l'emploi postulé (numéro d'emploi, établissement, section).

L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS DOIT PARVENIR SUR SUPPORT PAPIER EN 3 EXEMPLAIRES AU PLUS TARD LE 25 MARS 2011, MINUIT, LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI. TOUT DOSSIER OU DOCUMENT ENVOYÉ HORS DELAI EST IRRECEVABLE.